


Several slices of kiwi fruit are arranged in the top-left corner of the slide. One slice is prominently shown in the middle-left area, partially overlapping the title text.

À votre santé! - Volume 3

Sondage 2008 sur les attitudes des
Canadiens à l'égard de la santé
physique et mentale

A decorative orange peel is shown in the bottom-right corner of the slide, partially overlapping the text area.



Faits saillants

Première partie





Stress

- Bien que deux Canadiens sur cinq (38 %) disent que leur niveau de stress est demeuré le même au cours de la dernière année, plus du tiers (33 %) prétendent qu'il a augmenté.





Présentéisme et compromis en matière de santé mentale

- 
- 83 % des travailleurs admettent être allés travailler même s'ils étaient épuisés ou malades.
 - Les principaux motifs invoqués pour le présentéisme sont les suivants :
 - échéances à respecter (61 %);
 - pour ne pas que le travail s'accumule (55%);
 - pour ne pas surcharger ses collègues de travail (49 %);
 - crainte qu'il soit mal vu de s'absenter du travail (41 %);
 - ne pas pouvoir se permettre de perdre une partie de ses revenus (40 %).
- 





Présentéisme et compromis en matière de santé mentale

- 
- La majorité des travailleurs croient que les gens ne devraient pas travailler lorsqu'ils ne se sentent pas bien physiquement (93 %) ou psychologiquement (91 %).
 - Neuf travailleurs sur dix (89 %) croient aussi que le nombre de cas de problèmes de santé mentale liés au stress, comme l'épuisement professionnel, la dépression et l'anxiété, augmentent avec les années.
- 




Présentéisme et compromis en matière de santé mentale

- 
- 85 % des travailleurs s'entendent pour dire que le milieu de travail est de plus en plus stressant.
 - Les trois quarts des travailleurs sont d'accord avec les énoncés voulant que les travailleurs d'aujourd'hui n'obtiennent pas une reconnaissance adéquate de la part de leur employeur (75 %) et que les travailleurs d'aujourd'hui sont surchargés de travail (74%).
- 




Présentéisme et compromis en matière de santé mentale

- 65 % des travailleurs affirment participer de moins en moins aux décisions qui concernent leur travail.
 - Trois travailleurs sur cinq sont d'avis que les travailleurs d'aujourd'hui en font trop pour leur employeur (61 %) ou qu'ils ont des relations difficiles avec leurs supérieurs (60 %).
 - Plus de la moitié des travailleurs (55 %) affirment que les travailleurs ont de moins en moins de contacts humains avec leurs collègues et leurs supérieurs.
- 




Présentéisme et compromis en matière de santé mentale

- Lorsqu'on leur demande quels compromis ils seraient prêts à faire par égard pour la santé mentale :
 - 86 % disent qu'ils prendraient plusieurs semaines ou plusieurs mois de congé pour aider un membre de la famille souffrant d'un problème de santé mentale;
 - 72 % insisteraient pour que leur employeur respecte leurs limites, même au risque de perdre leur emploi;
 - 67 % renonceraient à une promotion ou refuseraient des responsabilités additionnelles si cela exigeait des heures de travail additionnelles;
 - 53 % seraient prêts à gagner moins d'argent afin de diminuer leurs heures de travail.
- 




Problèmes de santé mentale au travail : perceptions des attitudes des hauts dirigeants

- 65 % des travailleurs disent que les hauts dirigeants de l'entreprise ou de l'organisation s'occupent du mieux-être des employés.
 - Les deux principales raisons qui font croire aux employés que la haute direction s'occupent du mieux-être des employés est l'accès à un bon programme d'avantages sociaux (41 %) et le fait que les hauts dirigeants écoutent ou sont ouverts à la discussion (39 %).
- 





Problèmes de santé mentale au travail : perceptions des attitudes des hauts dirigeants

- Plus des deux tiers (68 %) des employés d'aujourd'hui prétendent qu'ils seraient à l'aise d'en parler à leur supérieur immédiat s'ils avaient un problème de santé mentale important.
 - La confidentialité (23 %) et la peur d'être jugé (21 %) sont les principales raisons invoquées par ceux qui ne se sentiraient pas à l'aise de s'adresser à leur supérieur immédiat.
- 





Problèmes de santé mentale au travail : perceptions des attitudes des hauts dirigeants

- 67 % des employés croient que dans leur milieu de travail, les employés devraient se tenir personnellement responsables de leur santé mentale.
 - 21 % considèrent qu'il s'agit plutôt d'une responsabilité collective des travailleurs, tandis que 7% estiment que cette responsabilité incombe à la fois à la direction et aux employés.
 - Seulement 5 % attribuent cette responsabilité à l'employeur uniquement.
- 






Problèmes de santé mentale au travail : perceptions des pairs

- 84 % sont en désaccord avec l'énoncé voulant que les travailleurs qui s'absentent de leur travail sous prétexte qu'ils souffrent de problèmes de santé mentale n'essaient en réalité que se faire payer des congés.
 - 55 % des travailleurs canadiens se sont trouvés dans la situation où un de leur collègue a dû s'absenter du travail durant un certain temps à cause d'un problème de santé mentale.
- 




Problèmes de santé mentale au travail : perceptions des pairs

- 
- Parmi les travailleurs qui affirment qu'un de leurs collègues a dû s'absenter de son travail pour des raisons de santé mentale :
 - 82 % disent que cela les a rendus plus sensibles à agir d'une façon qui favorise une bonne santé mentale dans le milieu de travail;
 - 81 % disent que cela les a rendus plus sensibles à la santé mentale des gens autour d'eux;
 - 68 % disent que cette expérience les a rendus plus sensibles à leur propre santé mentale;
 - 35 % admettent qu'ils se sont déjà demandés si ces personnes étaient véritablement malades;
- 



Problèmes de santé mentale au travail : perceptions des pairs

- 
- 34 % affirment être mal à l'aise d'aborder les questions de santé mentale avec leurs collègues qui se sont absentes pour des raisons de santé mentale;
 - 30 % admettent avoir des doutes sur la capacité de réintégrer de tels travailleurs;
 - 21 % affirment se sentir parfois coupables de douter que leurs collègues qui prennent des congés de maladie souffrent vraiment d'un problème de santé mentale;
 - 5 % admettent ressentir de la colère envers leurs collègues qui prennent des congés à cause d'un problème de santé mentale.
- 